

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 6, 7 et 8 juin 2017**

**2017 DAC 535** Subvention d'équipement (5.000 euros) et convention avec l'Amicale nationale des déportés et familles de disparus de Mauthausen et ses kommandos - Amicale de Mauthausen.

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 23 mai 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention d'équipement à l'Amicale nationale des déportés et des familles de disparus de Mauthausen et ses kommandos - Amicale de Mauthausen ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 5.000 euros est attribuée à l'Amicale nationale des déportés et des familles de disparus de Mauthausen et ses kommandos - Amicale de Mauthausen, 31, boulevard Saint Germain 75005 Paris. 2017-06514/19731.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Amicale nationale des déportés et des familles de disparus de Mauthausen et ses kommandos - Amicale de Mauthausen la convention jointe au présent projet.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, nature 20422, rubrique 323, VE40004, AP 17-03870, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**